



Présentation d'un cahier des charges pour la mention N&P

Pourquoi un Cahier des charges alors que nous avons déjà la Charte ?

La Charte est un ensemble de valeurs vers lesquelles nos signataires ont l'objectif d'arriver, au fil des évolutions de la ferme. L'évaluation du respect des points de la charte est généralement subjectif. Les visites participatives ont pour objectif d'explorer les pratiques de la ferme en regard de la Charte.

Le Cahier des charges, quant à lui, proposera des règles qui devront obligatoirement être respectées par tous, facilement évaluables, dans le but de garantir les bases du bio tels que nous le pratiquons déjà actuellement.

Contenu

Le Cahier des charges Nature & Progrès contient à ce jour deux points :

- **La garantie que les producteurs sont 100 % bio.** Les transformateurs pourraient faire l'objet de dérogations au cas par cas et en toute transparence.
- **La garantie de produits exempts de résidus de pesticides,** même d'origine accidentelle, comme c'est déjà pratiqué actuellement en Wallonie.

Le Cahier des charges évoluera parallèlement au règlement bio européen pour garantir des points sur lesquels le règlement européen se relâche et qui sont fondamentaux à nos yeux. Chaque point sera discuté et évalué en Commission agriculture-alimentation.

Cette première version de cahier des charges a été soumise aux producteurs signataires et approuvée en Commission Agriculture-Alimentation en mars 2018.
